

Octobre 2011



Section Syndicale  
Région Parisienne

# La Fibre Sociale

site ouèbe: [rp.cgtsteria.info](http://rp.cgtsteria.info) mél: [contact@cgtsteria.info](mailto:contact@cgtsteria.info)

**AUSTERITE, BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT :**  
**Ce ne sont pas les salarié-e-s qui doivent payer !!!**

## **STERIA : Le PDG et ses actionnaires ne connaissent pas la crise ! Et vous ?**

### Les actionnaires :

**Devant les bons résultats de l'entreprise (Bénéfice distribuable de 64 millions d'euros pour l'exercice 2010), STERIA communiquait déjà sur un doublement des dividendes aux actionnaires !!!**

Or, selon les chiffres à notre disposition, il y aurait 30 017 947 actions au 31 Décembre 2010.

Ce versement de dividendes aux actionnaires en 2011 peut donc être estimé à :

$(30\ 017\ 947 \times 0,24) : 7\ 204\ 307$  euros.

**Oui, 7 millions d'euros pour les actionnaires pour 2010 !**



### Le PDG de STERIA, François ENAUD :

Selon les publications du Journal du Net, qui publie annuellement le classement des dirigeants des entreprises françaises en fonction de leurs rémunérations...

Le PDG de STERIA en 2010, est le 95<sup>ème</sup> patron le mieux payé en France, et le 4<sup>ème</sup> des dirigeants de l'informatique.

Rémunération de notre PDG en 2010 : **Total : 737 152 €.**

(Part fixe : 400 000 € et Part variable : 337 152 €)

Rémunération de notre PDG en 2008 : **Total : 611 482 €.**

(Part fixe : 400 000 € et Part variable : 210 000 €)

**Augmentation de 20,55 % depuis 2008 !!!**

**Sans compter le « revenu » de ses actions que nous estimons à plus de 200 000€.**

**Le plus petit salaire annuel en 2010 est d'environ 19000€...**

### **La Prime de « Partage des Profits »,**

Nommée « Prime de 1000 euros » par le Ministre du Budget, **serait de 80 euros chez STERIA !**

Enveloppe de 440 000€ qui représente :

6,1% de celle réservée aux actionnaires

A peine 60% du salaire annuel du PDG

## **INDIGNE!**

### **L'arrogance des patrons de Steria**

Le 18 Octobre, vexés que nous n'ayons pas accepté l'aumône et que nous voulons que la négociation parte non pas de Zéro mais du maximum proposé par la loi (1200€) eu égard aux bons résultats obtenus par le travail des salarié-e-s, les patrons de Steria ont mit fin unilatéralement à la négociation.

Nous attendons dès lors que le Comité Central d'Entreprise joue son rôle et refuse de donner le moindre avis afin que les négociations puissent reprendre sur les bases souhaitées par les salarié-e-s.